



USS Union syndicale suisse

[www.uss.ch](http://www.uss.ch)

Votation du 7 mars 2010 sur le taux de conversion LPP

**NON au vol des rentes - Tous et toutes aux urnes !**

Paul Rechsteiner, président de l'USS/fq

Imposé pour satisfaire les vœux des grandes compagnies d'assurances, le scrutin sur la baisse des rentes du 2<sup>e</sup> pilier est une étape importante pour l'avenir de la sécurité sociale en Suisse. Les personnes à bas et moyens revenus – ainsi que tous les actuels rentières et rentiers – doivent-ils payer, une fois à la retraite, pour d'anciennes erreurs de spéculation ? Doivent-ils aussi veiller à ce que ces assurances empochent des rendements de capitaux propres se situant à nouveau entre 10 et 20 % et que les dirigeants touchent des millions de bonus ? Ou l'AVS et les caisses de pension n'existent-elles pas d'abord pour que tout le monde vive décemment ? Si oui, impossible de baisser les rentes de 10 % !

Les compagnies d'assurances investissent massivement dans ce scrutin. Mais, contrairement à ce que dit leur propagande, celui-ci ne concerne pas la prolongation de l'espérance de vie, car cette dernière a déjà été prise en compte dans l'actuelle loi. Et il n'est pas non plus question de ce que les jeunes devraient payer les rentes des aîné(e)s. Ces derniers ont en effet payé durant des décennies pour leurs rentes. Vouloir monter les jeunes contre les aîné(e)s, c'est faire du tort aux deux. Car les deux ont intérêt à ce que les assurances sociales soient performantes. Les deux ont aussi besoin que les promesses faites concernant leurs rentes soient tenues, et non pas rompues à la première occasion qui se présente.

Il faut montrer un carton rouge au Conseil fédéral et aux partis politiques soutenus financièrement par ce milieu des assurances qui nous a imposé cette triste votation. Il faut donner un signal fort à la Berne fédérale pour lui faire comprendre cela ne peut plus durer. Le monde des finances – dont les assurances font partie – a besoin qu'on lui donne de nouvelles règles et que l'on tire les conséquences claires de ce qui s'est passé pour que les abus d'hier ne puissent plus se reproduire. Nous devons renvoyer à leurs auteurs tous ces projets de démantèlement de la sécurité sociale, qu'il s'agisse de l'AVS, de l'assurance-accidents ou de l'assurance-chômage !

uss-infos 3 /10